

LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

PROGRAMME DE FORMATION

Public : Intermédiaires en immobilier (agents immobiliers et collaborateurs) - conseillers en gestion de patrimoine - courtiers - toute personne amenée à conseiller en matière d'investissement immobilier.

Durée : 1 jour (7 heures par jour : 9h-12h30 et 14h-17h30).

Prérequis : Connaissances générales en droit immobilier.

Objectifs :

- Appréhender les principaux véhicules collectifs de l'immobilier : SCPI, OPCI, SCI
- Connaître leurs grands principes de fonctionnement : réglementaires, juridiques, financiers
- Apprécier les avantages et les contraintes de ce type de véhicule
- Connaître le dispositif Pinel et le statut de LMNP (loueur meublé non professionnel)

Moyens pédagogiques et techniques et encadrement

Méthodes pédagogiques :

- Power point projeté et remis en format papier pour prendre des notes
- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation
- Réponses aux questionnements à la fin de chaque point
- Validation orale de l'acquisition des connaissances en fin de demi-journée

Moyens techniques :

- Ordinateur et rétroprojecteur, paper board.
- Support de formation remis aux stagiaires en format papier et sous Word.
- Salle adaptée au nombre de stagiaires inscrits ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Encadrement : Professionnel de la gestion de patrimoine.

Contenu :

Introduction

LA PIERRE PAPIER : LES SCPI, OPCI ET SCI

Les SCPI

- ✓ Définition et origine
- ✓ Les différents types de SCPI
- ✓ Les modalités de constitution
- ✓ Les modalités de fonctionnement
- ✓ La fiscalité
- ✓ Les SCPI en direct et en Assurance vie

Les OPCI

- ✓ Définition et typologies
- ✓ Composition

- ✓ Formes
- ✓ Liquidité

Les SCI

- ✓ Définition
- ✓ Différences SCI/SCPI/OPCI
- ✓ Fonctionnement

LE DISPOSITIF PINEL

- ✓ Définition
- ✓ Profil client
- ✓ Dispositif fiscal
- ✓ Cadre règlementaire

LE STATUT LOUEUR MEUBLE NON PROFESSIONNEL

- ✓ Définition
- ✓ Fonctionnement
- ✓ Profil client
- ✓ Régime fiscal de l'amortissement

CAS CONCRETS

Conclusion

ANNEXES

- ✓ Plaquettes analytiques
- ✓ Documents règlementaires, DICI (tout document à remettre avant la conclusion d'un acte et après la signature)
- ✓ Tableau récapitulatif des dispositifs synthétiques

Modalités de suivi et appréciation des résultats :

- Exercices d'application
- Quiz permettant d'apprécier l'acquisition des connaissances théoriques
- Questionnaire d'évaluation de l'action
- Fiche de présence émargée
- Attestation de formation

Documents remis :

- Règlement intérieur
- Conditions générales de vente
- Attestation individuelle de formation

Organisation :

- Formation inter-entreprises :
 - ✓ Nombre de stagiaires minimum : 3
 - ✓ Nombre de stagiaires maximum : 12
- Formation intra-entreprise : Organisation sur mesure, nous contacter par mail : sp@passimmoformation.fr

Tarifs

- Formation inter-entreprises : 300 € par participant. L'organisme de formation PAJAUD/GUEGUEN Solange est exonéré de TVA.
- Formation intra-entreprise ; nous contacter par mail : sp@passimmoformation.fr